



École intercommunale Félines & Vinzieux

Compte-rendu du 2^e conseil d'école – mardi 18 février 2025

Présents :

Mairie : Mme Roubin, M. Lemarchand, Mme Pouzet

Parents : M. Avallet, Mme Rose, M. Piot, Mme Badin, M. Grange, Mme Mathevet, Mme Gereys Meiller

Enseignants : Mme Boucher, Mme Clausner, Mme Scholl, Mme Falatik, Mme Liccardi, Mme Borge, Mme Grange et Mme Reynaud.

Excusés : Mme Marmeys, Mme Deygas, Mme Pradon, M. Naudin, Mme Eyraud et M. Pageot.

- Élections des représentants des parents d'élèves : Les élections se sont faites uniquement par correspondance comme les années précédentes. Il y a 9 parents titulaires et 2 suppléantes, la participation fut similaire à l'an passé. Merci aux parents élus pour leur participation à la vie de l'école.

L'école du Fayet en 2024-2025 : À ce jour, l'école compte 211 élèves sur les niveaux suivants : et 223 élèves à la rentrée : **PS : 28, MS : 30, GS : 33, CP : 32, CE1 : 31, CE2 : 22, CM1 : 22, CM2 : 25**

- Evaluation de l'école, présentation du document de synthèse et perspectives
Suite à l'évaluation d'école de l'année dernière quatre axes de travail se sont dégagés :
Champ 1 : Apprentissages et du parcours des élèves, Champ 2 : Vie et bien-être de l'élève et climat scolaire, Champ 3 : Acteurs et fonctionnement de l'école, Champ 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial. A partir de ses quatre axes les enseignants se réunissent pour établir un projet d'école sur cinq ans qui sera présenté lors du troisième conseil d'école.
- Actions et projets en cours, financement du voyage scolaire
Matinée liaison école collège : Mme GRANGE explique que les cm2 ont passés une matinée au collège où ils ont assisté à un cours de physique, à une récréation et mangé au self pour découvrir l'environnement du collège. Les cm1 sont restés à Félines avec Mme Borge.
Une intervention en musique commencera le jeudi 20 février avec Mme Sion presque chaque jeudi jusqu'aux vacances d'été.
Le carnaval de l'école aura lieu le 14 mars avec un goûter proposé par l'Amicale Laïque à partir de 16h30.
La fête de l'école aura lieu le 28 juin, il y a discussion pour savoir si elle aura lieu le matin à 10h ou à 16h.
Le coup du voyage scolaire pour les familles sera différent en fonction de leur lieu de résidence. En effet, chaque mairie vote son propre budget et celle de Vinzieux avait déjà voté le sien avant de

connaître ce projet. Il ne lui est plus possible de le modifier. En conséquence, les familles de Vinzieux devront payer dix-huit euros supplémentaires par rapport au budget initialement annoncé.

➤ Points à la demande de la mairie : Services périscolaires, organisation de l'accueil garderie soir. Il y a un nouveau règlement depuis la semaine dernière : pour assurer une meilleure sécurité des enfants les listings se feront désormais sur papier. Une majoration est prévue en cas de non inscription, ce qui étonne les parents. La solution serait peut-être que les parents inscrivent les enfants pour un quart d'heure s'ils ont un doute sur leur heure d'arrivée.

➤ Points à la demande des représentants des parents d'élèves :

- L'ordre de passage des classes à la cantine

Afin d'équilibrer les deux services de cantine les élèves de Mme Scholl sont répartis entre les deux services. Cette répartition se fait par tirage au sort.

Mme Roubin cherche aussi à diminuer le niveau sonore de la cantine en mettant en place des jeux de « la table silencieuse » avec les primaires où la table qui aura fait le moins de bruit gagne une récompense (gâteau). Les résultats sont encourageants. Elle a aussi commandé des casques anti bruits.

- La sécurité aux abords de l'école (dépose minute, stationnement le long de la route ou de l'aire de jeu, passage piéton, stationnement du car de Vinzieux). Faut-il prévoir un contrôle policier, un marquage, des panneaux, ... ?

Les policiers sont intervenus deux ou trois fois à titre préventif et pédagogique et verbaliseront à l'avenir. Le car de Vinzieux se gare désormais un peu plus loin ce qui ne gêne plus la circulation.

- Nomination d'un psychologue scolaire ?

Pas de nomination pour cette année scolaire.

- Les feuilles de lauriers dans la cour de récréation

Certains enfants pouvant mettre des feuilles dans la bouche, la haie a été coupée.

M. GRANGE informe qu'il faut arroser les arbres qui ont été plantés avec 70 litres d'eau par semaine, Mme Roubin rappelle qu'il y a une citerne disponible.

Secrétaire de Séance :

Mme CLAUDNER

Président de séance :

Mme FALATIF